

**COMMISSION ENVIRONNEMENT**  
**REUNION DU 28 JUIN 2006 – TIGNIEU-JAMEYZIEU**

**RELEVÉ DE CONCLUSIONS**

<b>Noms – Prénoms</b>	<b>Structure</b>
ALLANDRIEU Jean	Maire de Charette
BERLIAT Daniel	SICTOM de la région de Morestel
BERNARD Marc	Mairie de Veyssilieu
BONJEAN Audrey	Comité d'expansion
BONNAIRE Christian	Syndicat des marais de Bourgoin-Jallieu
BULAND Christian	Syndicat mixte nord Dauphiné
CHAMPIER Jean-Claude	Maire de Bouvesse Quirieu
CLEUX Vincent	Syndicat mixte de la boucle du Rhône
DELEXTRAT François	Centre du son
DIAS José	Maison du patrimoine de Hières sur Amby
FRANCOIS Yves	CARDON
GALLIEN Elisabeth	SMAB Bourbre
GINON Yves	Maire de Soleymieu
GRANDJEAN Jacques	CLD / Comité d'expansion
JUNIQUE David	Adjoint maire la balme les grottes
LEPINE Gaspard	BIORIZE
LOSS Nicolas	Agence de l'eau RM&C
MARQUE Cécile	Chambre d'agriculture de l'Isère
MENUET Serge	Cté de communes du pays des couleurs
MILLOT Christian	Cté de communes de l'Isle Crémieu
PAVIET SALOMON André	Maire de Tignieu-Jameyzieu
QUESADA Raphaël	Lo Parvi
REINHARD Yves	Maire de Chamagnieu
ROUX Elisabeth	Adjointe maire de Tignieu-Jameyzieu
SCALIA Jean Pierre	DRIRE 38
<b>Excusés</b>	
ALEXANDRE BIRD Agnès	DDASS
BONOMI Stéphane	CAUE
GIRERD CHALANDON	
GROSSI Jean Luc	AVENIR
GUIVIER Christophe	Chambre des métiers
ROY Jacky	DDAF

**Ordre du jour :**

- ① Bilan rapide du 1<sup>er</sup> CDRA
- ② Présentation du CDRA II : organisation, méthode de travail, calendrier
- ③ Présentation du Diagnostic et débats

## ① Bilan rapide du 1<sup>er</sup> CDRA (2001-2006)

- 13.6 M d'€ engagés (plafonnés)
- 3.9 M d'€ de subventions Région (29%)
- 1.2 M d'€ de subventions Département (9%)
- 291 dossiers engagés
- 119 structures bénéficiaires :
  - Les 4 communautés de communes
  - 4 autre EPCI (Tourisme, Culture, Déchets, Aménagement)
  - 25 communes
  - Les 3 chambres consulaires
  - 23 associations (Développement économique, Insertion, Tourisme, Agriculture, Social, Commerce)
  - 48 agriculteurs ou structures agricoles
  - 12 particuliers (gîtes et chambres d'hôtes)

Les actions sur le volet Environnement :

Objectifs	Engagé	Prévu	%
<b>Valoriser l'espace rural et préserver l'environnement</b>			
- Mise en valeur des haies - aménagement d'une plateforme de cocompostage - Traitement des déchets agricoles	212 000	262 000	81 %

*en montant de subvention régionale en euros.*

## ② Présentation du CDRA II :

### Le territoire candidat :

Suite au désengagement de la communauté de communes Portes Dauphinoises de Lyon Satolas, le périmètre concerné s'appuie sur 3 EPCI :

- la communauté de communes des Balcons du Rhône,
- la communauté de communes de l'Isle Crémieu
- la communauté de communes du Pays des Couleurs

et des communes isolées

- les communes de Chavanoz, Janneyrias, Pont de Chérucy et Tignieu Jameyzieu

Le périmètre définitif du CDRA ne sera arrêté qu'au moment de la signature de la charte. Seules les structures (publiques, privées et associatives) basées sur le territoire candidat pourront bénéficier des subventions du CDRA.

## **L'organisation du CDRA**

### 1- Un Comité de pilotage

*Composition : 23 élus représentant les collectivités adhérentes et la Région*  
*Chef de projet : Alain MOYNE BRESSAND*

*Rôle : Décision et validation*

### 2- Un conseil local de développement (CLD)

*Composition : Acteurs socio-économiques du territoire, citoyens participant aux commissions*

*Président : Christian GIROUD*

*Rôle : Consultation et avis du conseil de gouvernance*

Les participants aux commissions adhèrent directement au CLD. Ceux qui le souhaitent peuvent participer au conseil de gouvernance.

### 3- Six commissions

*Composition : Ouvert largement à la société civile et aux élus locaux*

*Référents des commissions : 1 ou 2 référents désignés par le comité de pilotage et le CLD*

*Rôle : Proposition*

<b>STRUCTURE</b>	<b>COMPOSITION</b>	<b>ROLE</b>
Comité de pilotage	Elus	DECISION
Conseil Local de Développement	Socioprofessionnels	CONSULTATION -AVIS
Commissions thématiques	Elus + socioprofessionnels	PROPOSITION

Pour la commission Environnement, les référents sont :

- Référents Comité de pilotage :

*Serge MENUET, Président de la Communauté de C. du Pays des Couleurs,*  
*André PAVIET SALOMON, maire de Tignieu-Jamezieu.*

- Référent CLD :

*Jacques GRANDJEAN, AGEDEN - Comité d'expansion*

## **La méthode de travail**

La procédure CDRA implique 4 phases successives qui donnent lieu à un document à présenter à la Région :

1- *Candidature (présenté en avril 2006)*

2- *Charte de développement durable à 10 ans*

3- *Contrat définitif à 5 ans*

4- *Avenant(s)*

Pour élaborer des documents, le comité de pilotage s'appuie sur les commissions de travail thématiques. Celles-ci ont pour mission de

proposer un diagnostic, des objectifs de développement (charte) et des pistes d'actions.

Pour cela, elle s'appuie sur les travaux produits lors de la réflexion sur le SCOT, notamment le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) et le Document d'Orientations Générales (DOG).

## **Les principes**

Le projet de CDRA devra s'appuyer sur les principes suivants :

### *1- Développement durable :*

Prise en compte des 3 dimensions économique, sociale et environnementale dans l'élaboration des projets

### *2- Transversalité*

Priorité aux projets répondant à des besoins transversaux (concernant les 3 cantons), puis intercommunaux enfin locaux

### *3- Co-construction et concertation*

Entre élus politiques et les acteurs de la société civile

### *4- Innovation et expérimentation*

## **Le financement**

La région prévoit un budget de subvention pour notre territoire entre 2007 et 2012 de l'ordre de 4 à 5 millions d'euros. La répartition de ce budget sera validée par le comité de pilotage dans le contrat définitif.

La subvention régionale s'élèvera à 30 % en moyenne du montant des actions du contrat, soit une valeur totale maximum de dépenses de 15 millions d'euros.

Les 70 % restants seront financés par les porteurs de projets ainsi que par d'éventuels autres partenaires (Europe, Conseil Général...)

## **Le calendrier**

Un calendrier prévisionnel détaillé est présenté. Il prévoit la présentation du diagnostic en octobre 2006, de la charte en décembre 2006 et du contrat définitif en juin 2007.

6 réunions de chacune des commissions sont prévues pour mener à bien cette réflexion. Des groupes de travail sur des sujets bien ciblés pourront être mis en place.

### **③ Présentation du Diagnostic et débats**

Un pré-diagnostic synthétique est présenté. Il est le résultat de la concertation de différents acteurs du territoire, ainsi que d'une synthèse de plusieurs documents de travail :

- Etude Mosaïque Environnement 1999
- Etudes AGEDEN sur les énergies renouvelables 2006
- Documents du SCOT (Diagnostic, PADD, Document d'Orientations Générales).

Il a fait l'objet d'une présentation, d'un débat et d'un enrichissement par la commission.

5 thématiques ont été envisagées pour ce diagnostic :

#### **1- Les milieux et les paysages**

#### **2- L'énergie**

#### **3- L'eau**

#### **4- Les déchets**

#### **5- Les friches**

Un document synthétique relatant les forces et faiblesses du territoire sur ces thématiques est joint en annexe.

Des éléments de diagnostic plus précis seront apportés sur les sujets abordés au fur et à mesure des commissions.